

# Affaire du Croissant de lune : un début d'explication ?

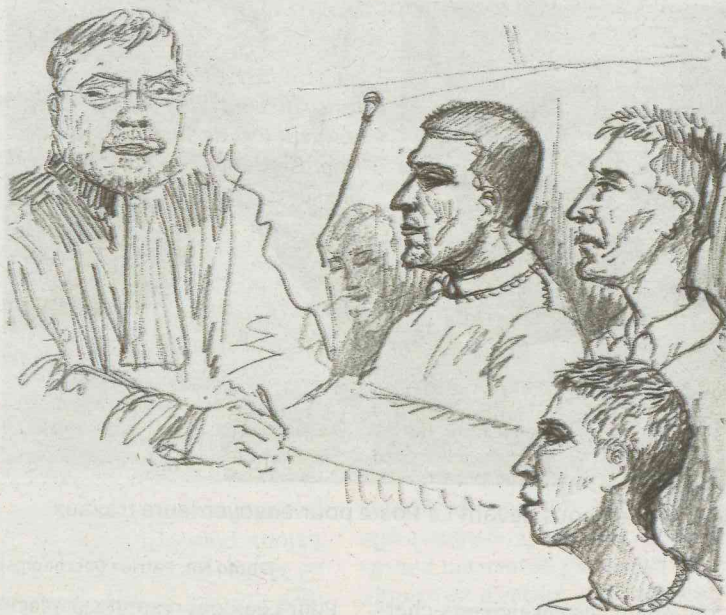
Le premier jour du procès de l'affaire du Croissant de lune a permis, hier, d'entrevoir un début d'explication à la virée absurde des trois accusés.

**E**n quelques mois, j'ai perdu mon meilleur ami, mon permis de conduire, ma petite amie, mon travail et la liberté : hier matin, le principal accusé, Frédéric Richer, 28 ans, livrait sans doute une des clés d'explication de cette affaire. Du moins de l'engrenage qui l'a conduit jusqu'au box des accusés.

Le 5 février 2006, un jeune homme de 21 ans, qui sortait de discothèque, avait été grièvement blessé devant la boutique Le Croissant de lune, avenue de Grammont, à Tours.

La victime avait été atteinte par un coup de feu, tiré depuis une voiture qui avait pris la fuite. Un mystère élucidé un mois plus tard avec l'interpellation de Frédéric Richer, de Mickaël Beaufils et de Ludovic Guibert. L'acte paraissait alors totalement gratuit, même si, dans leurs premières déclarations, les trois hommes avaient évoqué une intention de « tirer sur un Arabe ». Avant de revenir sur cette explication raciste, d'autant plus que la victime n'était pas maghrébine.

Cette hypothèse s'est pourtant



Lors de la première journée, hier, la personnalité des trois accusés a été longuement examinée.

(Dessin de Philippe Delord)

inscrite en filigranes, hier, tout au long des débats de la première journée d'audience où il a été beaucoup question d'un autre crime.

Frédéric Richer, un garçon décrit par ses proches comme « gentil et sensible », a, semble-t-il, mal encaissé le meurtre

dont a été victime, à Bordeaux, son meilleur ami, le compagnon de sa cousine, Sébastien Clisson. Ce drame a-t-il pu susciter chez lui une rancœur à l'égard des étrangers ? « Les auteurs de ce crime ont été jugés, précisait le président Domergue. L'un était antillais, l'autre

maghrébin. » Richer admettait d'ailleurs, hier, que, depuis ce crime, il pouvait, « en état d'ivresse », se laisser aller à « exprimer des sentiments hostiles vis-à-vis de ces gens-là ». Mickaël Beaufils nie, quant à lui, tout sentiment de ce genre. Et, pourtant, ce personnage frustré à l'intelligence limitée est décrit par certains témoins comme « faisant preuve d'un racisme primaire, plus bête que méchant ». Plus effacé, Ludovic Guibert, lui, n'a pas non plus confirmé cette connotation du dossier.

« Il y a eu manifestement un lien, expliquait le Dr Jonas, expert psychiatre, entre ce crime et les faits du 5 février. Cela n'explique pas tout mais ça permet d'éclairer l'enchaînement des faits ». Un enchaînement qui doit aussi beaucoup à l'alcoolisme des trois protagonistes et à leur imprégnation cette nuit-là.

L'audience d'aujourd'hui, consacrée à l'examen des faits, permettra peut-être de mieux cerner cette hypothèse.

Caroline Devos